

AXE 4

Transformer les pratiques des services municipaux

Fiche n°17 : Elaborer un plan d'adaptation au changement climatique

Fiche n°18 : Former aux métiers et pratiques de la transition

Fiche n°19 : Acheter responsable

Fiche n°20 : Réduire l'empreinte numérique des services

Fiche n°21 : Mettre en place une démarche d'économie circulaire

Fiche n°22 : Evaluer nos dépenses au regard de leurs impacts sur le climat

Fiche n°23 : Communiquer en interne et en externe sur la transition

Fiche n°24 : Obtenir le niveau 5 étoiles du label CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis de nombreuses années, la majorité des actions mises en place relève de l'atténuation, c'est-à-dire qu'elles ont pour but de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Or, le changement climatique est d'ores et déjà d'actualité : des actions d'adaptation au changement climatique doivent également être développées.

Toutes les études menées sur le sujet ont mis en avant le fait que l'inaction coûtera plus cher que l'adaptation au changement climatique.

OBJECTIFS

- Anticiper les impacts à attendre du changement climatique
- Limiter les impacts du changement climatique et les dommages associés, sur les habitants, les activités socio-économiques et sur la nature

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Participer à l'élaboration du plan d'adaptation lancée par la Métropole Rouen Normandie et définir des actions spécifiques au périmètre, caractéristiques et domaines de compétence de la Ville.

Sans attendre le plan d'adaptation complet, prendre en compte l'adaptation dans les actions menées par la collectivité (rénovation des bâtiments, aménagement d'espaces extérieurs, etc...).

Améliorer les services au public en cas de crise (canicule, grand froid, risque technologique, inondation, risque sanitaire, etc...).

Améliorer la culture, administrative et citoyenne, face aux risques.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DGS Direction des Transitions
Direction/Services associés	DPB, DRC, DSCS/CCAS, DTE
Partenaires associés	Ensembles des agents, universitaires, GIEC local, MRN
Public cible	Agents, citoyens et citoyennes

MOYENS

Projet de plan d'adaptation de la MRN

Plans existants (Plan communal de Sauvegarde, plan canicule, plan grand froid...)

Travaux du GIEC local

CALENDRIER

2021 : recensement des diverses actions d'adaptation mises en œuvre

2022-2023 : participation à l'élaboration du plan d'adaptation de la MRN et définition du plan d'action ville

INDICATEURS

Nombre d'actions d'adaptation planifiées

CONTEXTE ET ENJEUX

La transition sociale écologique est un enjeu territorial qui doit guider l'ensemble de la planification territoriale ainsi que les politiques municipales sectorielles. Il est également essentiel que l'ensemble des acteurs du territoire s'approprient le sujet et participent à la mise en œuvre du programme d'actions. Pour cela, élus et agents doivent devenir des relais des actions de transition auprès des habitants.

OBJECTIFS

→ Former finement et par thématiques, les agents pour une transcription concrète de la transition au sein de leurs métiers

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Réaliser un séminaire à destination des encadrants et des élus afin de leurs présenter les caractéristiques et les conséquences du changement climatique et leurs impacts directs sur notre territoire.

Recenser chaque année, les formations pertinentes liées aux transitions, par métier, et inciter les encadrants à développer la formation de leurs agents sur ces thématiques.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DGS, DRH
Direction/Services associés	Direction des Transitions
Partenaires associés	CNFPT, associations, GIEC local
Public cible	Agents et élus

MOYENS

Budget formation
Plan de formation de la Ville
Formations du CNFPT

CALENDRIER

2021 : intégration d'un item spécifique « formation à la transition écologique » dans le pro logiciel RH EVAL pour les entretiens professionnels
2021 : diffusion des listes thématiques de formations à chaque Direction
2023 : réalisation d'un séminaire à destination des encadrants et des élus

INDICATEURS

Nombre d'encadrants et d'élus sensibilisés
Nombre d'agents ayant suivi une formation thématique

CONTEXTE ET ENJEUX

La commande publique (Etat, collectivités, établissements publics) représente au niveau national 15% du PIB. C'est un levier important pour inciter les entreprises à modifier leurs pratiques et à accélérer leur transition. Les collectivités se doivent, à travers leurs achats, d'être exemplaires, en favorisant les changements de pratiques, en promouvant l'insertion sociale, la préservation de l'environnement, et l'accès à la commande publique des petites et moyennes entreprises. Ces achats durables peuvent être développés dans tous les secteurs de la vie publique : marchés de travaux, de produits de nettoyage, de véhicules, d'énergie, de mobilier, de matériel informatique, de fournitures, etc.... Ils contribuent à la création de filières économiques vertueuses et créatrices d'emploi local sur le territoire.

OBJECTIFS

- 100% des marchés publics de la Ville comprenant au moins un critère environnemental et étudiés selon des critères durables d'ici 2023
- Réduire l'impact environnemental de la Ville
- Favoriser le développement d'une économie de proximité durable et créatrice d'emplois

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Créer un comité de pilotage pour piloter la politique d'évolution des marchés de la Ville.

Former les équipes de Direction et les acheteurs.

Travailler prioritairement avec les Directions acheteuses les plus importantes en volume (DPB, DEPN, DLA, DSI) et travailler en parallèle sur un plan de formation spécifique pour les acheteurs, en intégrant notamment la notion de coût global de l'achat.

Présenter et échanger sur le sujet avec les membres de la Commission d'Appel d'Offre.

Intégrer à la chaîne de validation de la Fiche Stratégie Achat la chargée de mission transition écologique.

Faire participer la chargée de mission transition écologique aux réunions mensuelles de la DAJ avec chaque Direction acheteuse.

Rédiger quelques « fiches réflexes » afin d'accompagner les Directions dans la rédaction de marchés responsables.

Rédiger le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) de la Ville.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DAJ, DLA
Direction/Services associés	Direction des Transitions, DSCS, DRH
Partenaires associés	
Public cible	Fournisseurs, prestataires

MOYENS

Retour d'expériences d'autres collectivités ayant mis en place un schéma de promotion des achats responsables

Formation des agents acheteurs

CALENDRIER

2023 : l'ensemble des marchés dispose de critères durables

2023-2024 : rédaction du SPASER

INDICATEURS

Pourcentage de marchés disposant de critères durables (en %)

CONTEXTE ET ENJEUX

Avec le développement de l'usage du numérique, ce secteur risque de voir ses émissions de Gaz à effet de serre (GES) et sa consommation d'énergie se développer d'autant. L'activité numérique d'un salarié consommait en 2019 (source Green-IT) :

- 360kg de CO2/an (soit 2400 km en voiture)
- 3 460 kWh/an (soit 80 ampoules basse consommation allumées tous les jours pendant 8h)
- 22,5 L d'eau par jour

Cette pollution numérique est due à l'usage mais également, et en majorité, à la fabrication, au transport et à la fin de vie des appareils.

OBJECTIFS

- Faire un état des lieux précis de la situation numérique de la Ville
- Limiter les impacts des activités de la collectivité en matière de numérique (stockage de données, production et destruction d'appareils, consommation des appareils...)

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Poursuivre l'état des lieux des systèmes informatiques de la Ville.

Engager la collectivité dans la démarche « numérique responsable » de la COP21 de la MRN en partenariat avec l'ADEME et engager à minima 10 actions spécifiques dans le domaine (ex : poursuivre l'effort de virtualisation de serveurs, travailler sur les besoins et les achats, choix d'un data center plus sobre, agir sur le réemploi et la fin de vie des appareils...)

Poursuivre le travail engagé avec la Métropole pour mutualiser les pratiques et le développement d'un réseau DSI d'appui aux communes.

Former et sensibiliser les agents aux bonnes pratiques du numérique (déstockage des mails et documents, poids des pièces jointes, mise en veille et extinction des ordinateurs et écrans) notamment via des actions de nettoyage de l'environnement numérique (Cyber World CleanUp Day).

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DSI
Direction/Services associés	DELCl, DT
Partenaires associés	MRN, ADEME
Public cible	Ensemble des agents

MOYENS

Démarche « Numérique responsable »

Réseau DSI mis en place sur la Métropole

Structures d'insertion travaillant sur le réemploi

CALENDRIER

2021 :

- Engagement dans la démarche « Numérique responsable » portée par le MRN et l'ADEME
- Former les équipes de la DSI sur les critères d'achats responsables
- Développer la connaissance des occupations des espaces de stockage et définir les contours d'une stratégie d'usages pour les optimiser
- Poursuivre le travail de développement du réseau DSI métropolitain

2022 :

- Définir avec l'Education Nationale une stratégie de numérique pédagogique sobre
- Débuter la migration de la salle serveur du l'Hôtel de Ville vers un data center plus sobre, conforme aux bonnes pratiques

2026 : Passer à moins de 20% de serveurs physiques.

INDICATEURS

Nombre d'actions mises en œuvre

Consommations énergétiques des appareils bureautiques et serveurs (en kWh)

Quantité de données stockées (en Gigaoctet)

Pourcentage de serveurs virtuels (en %)

CONTEXTE ET ENJEUX

L'économie circulaire est un modèle économique basé sur une vision systémique. Elle vise à produire des biens et des services en réduisant au maximum les gaspillages. Il s'agit de bien penser en amont toutes les étapes du cycle de vie d'un produit ou d'un service pour optimiser les ressources utilisées puis limiter les déchets générés par l'opération. Concrètement, il s'agit de développer les achats responsables, encourager le réemploi et la réparation pour allonger la durée d'usage, et en dernier recours trouver des solutions de recyclage.

OBJECTIFS

- Réduire les volumes mis en déchetterie ou incinérés
- Augmenter la part d'achats responsables
- Sensibiliser certains le public à cette notion afin de limiter le tonnage de déchets ménagers
- Mettre en place des partenariats avec des structures locales de l'économie sociale et solidaire pour permettre le réemploi des objets/matières qui ne pourront plus être employés par les services de la Ville

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Sensibiliser les différents services au concept d'économie circulaire, repérer avec eux quelles sont les actions complémentaires qui pourraient être mises en place, les difficultés à résoudre et les partenariats à envisager.

Elaborer un calendrier de travail en commençant par les actions les plus simples afin qu'elles puissent créer un effet d'entraînement. Il s'agira notamment d'actions visant à faciliter le réemploi ou le recyclage à l'image de ce qui est déjà réalisé pour le matériel informatique usagé qui est valorisé par la Ressourcerie Résistes.

Lister les différentes possibilités de services ou de réemploi proposés par nos partenaires de l'ESS afin de valoriser nos déchets en local et d'aider les différents services de la Ville à imaginer plus aisément le devenir de leurs déchets en leur présentant le champ des possibles proposés par nos partenaires.

Travailler avec les acteurs de l'ESS pour connaître les partenaires pouvant répondre à nos besoins en achat de biens et de prestations (lien avec l'article 58 de la loi AGEC).

Sensibiliser le public au concept d'économie circulaire. Les enfants et les commerçants constituent deux cibles particulièrement indiquées mais l'ensemble des citoyens doivent développer leurs connaissances pour permettre la limitation des tonnages de déchets ménagers.

Etudier l'intérêt d'une labellisation par l'ADEME au titre du référentiel économie circulaire (éventuellement en partenariat avec la Métropole)

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DELCI, DT
Direction/Services associés	Toutes
Partenaires associés	MRN, SIREST, structures de l'ESS, OCAR
Public cible	Agents, commerçants, citoyens et citoyennes

MOYENS

Temps agent (long travail de sensibilisation et de mise en relation)

Outils de communication

CALENDRIER

Juin 2021 : échanges avec la Métropole (définition des axes communs)

INDICATEURS

Nombre d'actions mises en œuvre

Quantité de matériels valorisés

Nombre de personnes / structures sensibilisées

CONTEXTE ET ENJEUX

Le travail d'évaluation climat du budget (selon la méthode expérimentée par l'Etat en 2019, puis par plusieurs grandes Villes et Métropoles actuellement) doit permettre de visualiser rapidement les enjeux climatiques lors de l'élaboration et du vote du budget en permettant l'identification et l'analyse des dépenses bénéfiques ou au contraire négatives pour le climat.

En complément de cet apport spécifique sur l'élaboration et le vote du budget, cette évaluation climat doit également permettre de :

- Favoriser les transversalités entre les différentes politiques,
- Répondre aux demandes de transparence des citoyens et des citoyennes de plus en plus impliqués dans ces thématiques,
- Identifier rapidement les dépenses « climat » pour apporter des réponses aux financeurs qui exigent la mise en avant du volet environnemental dans les projets qu'ils accompagnent,
- Répondre à un critère du référentiel Climat-Air-Énergie (label européen promu par l'ADEME pour les territoires en transition).

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les dépenses favorables, ou au contraire défavorables, pour les émissions de GES
- Évaluer la cohérence des choix et des dépenses avec les objectifs climatiques : cadre de référence
- Aider à la décision lors des choix budgétaires
- Participer aux objectifs du plan de transition

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Suite à l'expérimentation de l'évaluation climat du budget sur les dépenses sur une Direction extension à l'ensemble du budget sur le CA 2020 en commençant par les dépenses d'investissement. Utilisation des résultats pour les préparations budgétaires 2023.

Généralisation de l'analyse sur le CA 2022 et intégration à la note budgétaire comme outil d'aide à la décision pour les préparations du budget 2024.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	Direction des Transitions, DF
Direction/Services associés	Ensemble des Directions
Partenaires associés	Collectivités ayant expérimenté la démarche
Public cible	

MOYENS

Méthode d'évaluation climat du budget dite « I4CE »
Retour d'expérience des collectivités expérimentatrices

CALENDRIER

2021 : Expérimentation de l'évaluation climat du budget sur une Direction
2022 : Extension de l'évaluation climat du budget à l'ensemble du budget de la Ville
2023 : Analyse du CA 2022 et intégration à la note budgétaire comme outil d'aide à la décision pour les préparations du budget
2024

INDICATEURS

Budget alloué directement la transition écologique
Part du budget municipal affectée à la transition

CONTEXTE ET ENJEUX

Les enjeux de transition écologique et les politiques publiques associées nécessitent de communiquer auprès de toutes les composantes du territoire.

La Ville porte depuis de nombreuses années différentes démarches en lien avec la thématique énergie-climat : plan de transition, renaturation des espaces publics, labellisation Climat-Air-Énergie, etc.... Afin que les citoyens et citoyennes puissent s'approprier ces démarches, il faut les rendre pédagogiques en mettant en place une information appropriée.

Il est également important que la collectivité puisse mettre en avant les actions qu'elle réalise en déployant une communication claire sur les actions réalisées ainsi que sur les projets exemplaires.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les différents publics aux enjeux de transition écologique
- Favoriser le développement de projets et la mise en place de bonnes pratiques
- Faciliter l'acceptation de certains projets
- Valoriser les actions mises en œuvre par la collectivité et diffuser les bonnes pratiques

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Identifier les différentes cibles de communication et adapter les outils et les messages en conséquence via un plan de communication spécifique sur le Plan de Transition (logo spécifique, charte graphique et pictogrammes pour signaler toutes les actions de la Ville qui entrent dans le Plan de Transition) pour sensibiliser les Rouennais et promouvoir les actions de transition.

Développer la visibilité des sujets liés à la transition écologique au sein des divers supports existants (site internet, Rouen Mag, Tout public...) et valoriser ainsi les diverses réalisations de la Ville.

Evaluer les opérations de communication.

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	DCRP, MCI
Direction/Services associés	Direction des Transitions
Partenaires associés	
Public cible	Ensemble des agents et des citoyens

MOYENS

Relais de communications existants (page spécifique sur le site internet, Rouen Mag, Tout public, réseaux sociaux etc...) et à créer (newsletter).

Logos et chartes liés à nos démarches (ex : Climat-Air-Énergie, COP21, etc...)

CALENDRIER

2022 : Identifier les cibles et outils pour une communication adaptée et créer une identité visuelle

INDICATEURS

- Nombre d'articles et d'outils de communication liés à la transition
- Comptage des connexions sur le site Internet
- Nombre de likes ou followers sur les réseaux sociaux
- Nombre de votants sûrs lors des consultations citoyennes

CONTEXTE ET ENJEUX

Le plan de transition de la Ville de Rouen lui permet de s'inscrire dans les objectifs de la stratégie européenne, nationale, régionale et métropolitaine en faveur de la lutte contre le changement climatique et singulièrement la baisse des émissions de gaz à effet de serre.

Pour évaluer la progression de cette politique, la Ville de Rouen est engagée depuis 2013 dans une démarche européenne de labellisation, soutenue par l'ADEME, dite démarche « Cit'ergie » et renommée depuis « territoire engagé transition écologique - label climat-air-énergie ». Rouen a obtenu le deuxième niveau (sur les trois que comptait le label à ce moment-là) en 2018.

OBJECTIFS

- Valoriser les actions de la Ville via le label européen climat-air-énergie en visant l'obtention du niveau maximum 5 étoiles en 2026
- Disposer de retours d'expériences d'autres collectivités

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Poursuivre la démarche de labellisation territoire engagé transition écologique - label climat-air-énergie

Intégrer les différents réseaux permettant d'échanger nos expériences avec d'autres collectivités (Amorce, France Urbaine, etc...).

PORTEURS DE L'ACTION ET PARTENAIRES

Direction/Service pilote	Direction des Transitions
Direction/Services associés	Ensemble des Directions
Partenaires associés	ADEME, Europe,
Public cible	Citoyens et citoyennes

MOYENS

Budget pour l'accompagnement et l'évaluation de la démarche climat-air-énergie

Réseaux professionnels (France Urbaine, Amorce...) Budget d'adhésion aux divers réseaux

CALENDRIER

2021 : Etat des lieux climat-air-énergie

2022 : Audit pour le renouvellement de la labellisation climat-air-énergie

2023-2024-2025 : Visites annuelles de la démarche territoire engagé transition écologique - label climat-air-énergie

2026 : Renouvellement de la labellisation climat-air-énergie avec l'objectif d'atteinte du niveau 5 étoiles

INDICATEURS

Obtention du niveau 5 étoiles du label CLIMAT-AIR-ÉNERGIE au terme du mandat